

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	16	16 + 6 pouvoirs

Date de convocation
16 février 2018

Date d'affichage
16 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois février à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Alain BIAUX**, maire.

Présents : Sandrine ANTUNES, Thierry BESSON, Alain BIAUX, Dominique BISSON, Amelle DAHMANI, Dominique DETERM, Philippe GALLOIS, Catherine HAMEREL, Jean-Pierre HAQUELLE, Gérard KESTLER, Sandrine LE GUERN, Chantal LE LAY, Sylvie LEMERE, Jean-Claude PEROT, Jean ROULIN, Dominique STEVENOT.

Absents : Jean-Michel CHOUARD, Marie-Thérèse DORTA-BERMEJO, Denis FENAT, Noémie GIROD, Colette PERNET.

Représentés : Daniel CALLIOT par Sylvie LEMERE, Sophie MARTIN par Jean-Pierre HAQUELLE, Brigitte MASSON par Dominique DETERM, Bernadette MILLOT par Chantal LE LAY, Siva MOUROUGANE par Alain BIAUX, Monique THILLY par Jean ROULIN.

Monsieur Jean-Claude PEROT a été nommé secrétaire.

Objet : **CRÉATION D'UN POSTE À DURÉE DÉTERMINÉ À TEMPS NON COMPLET POUR FAIRE FACE À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ**

N° de délibération : **2018_02_23_07**

Rapporteur : **M. BIAUX**

Depuis le 21 mars 2016, nous avons recruté un agent en contrat unique d'insertion au centre de ressources de Fagnières.

Le contrat arrive à expiration le 20 mars 2018.

Compte tenu d'une part de l'engagement de l'agent depuis sa nomination et des nombreux projets socio culturels planifiés pour cette année, il est nécessaire de maintenir l'agent en poste et créer un poste d'adjoint d'animation à durée déterminée du 21 mars 2018 au 31 décembre 2018.

Il vous est proposé de créer un poste à durée déterminée à temps non complet afin de permettre le recrutement d'un agent sur ce poste à compter du 21 mars 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'avis favorable de la commission des finances du 13 février 2018 ;
OUI l'exposé qui précède,

APPROUVE la création d'un poste d'adjoint d'animation à 20 heures par semaine à durée déterminée à compter du 21 mars 2018.

DIT QUE le tableau des effectifs sera mis à jour à compter du 21 mars 2018.

Résultat du vote :

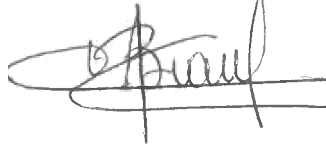
Pour	Contre	Abstention
19	2	1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, prend une délibération conforme.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le maire, Alain BIAUX

Maire de Fagnières

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Biaux', written over a horizontal line.

Alain BIAUX

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 02/03/2018 à 09:55:15
Référence : bed776c8dfceee97b85b8f3dfe1716f1c8e5a2d